

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Société Tunisienne de Réassurance-Tunis Ré**  
SIEGE SOCIAL : 12 Avenue du Japon, Montplaisir 1073, Tunis

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions Tunis Re, la BNA, la STAR et la COMAR, et l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 14 avril 2025.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société Tunis Re est rentré en vigueur le 15 avril 2024. Il était composé de 441 000 actions et de 3 millions de dinars de liquidité.

A sa date de clôture, ce contrat est composé de 556 847 actions Tunis Re et de 2 321 483,651 dinars de liquidité.

Ce contrat sera renouvelé pour une durée d'une année à compter du 15 avril 2025 et sera composé de 300 000 actions Tunis Re et de 2 321 183 dinars de liquidité.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.